

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

Al-watwan

24e année. N°1346 du mardi 23 juin 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

Réactualisation du fichier de la Fop

Séparer le bon grain, n'est pas jeter le reste

Le chef de l'Etat a fait savoir dans son dernier discours à la Nation qu'il est temps d'unifier la Fonction publique et de passer au crible les employés de l'Etat. C'est bien la mission confiée à la Haute autorité de la fonction publique depuis qu'elle est instituée, il y a de cela deux ans. Mais, subitement, comme s'il s'agissait d'un nouveau précepte, la chose semble prendre certains de court. Ce qui est sûr, c'est qu'un nettoyage des lieux s'avère inéluctable. Et il ne peut être éternellement renvoyé à demain. Evalués encore à à peu près... 12 000, les employés de l'Etat comorien devront passer à... 9 000 à l'issue de ce travail. Alors forcément... Mais pas de panique ils y "pensent".

Lire page 3



Religion. Commémoration du 105^{ème} anniversaire de la mort de Maarouf

Les murids de la confrérie Shadhuliya et le reste des Musulmans de l'archipel ont commémoré, dans la nuit du dimanche à lundi coïncidant au 27 Jumadu thani du calendrier lunaire, le 105^{ème} anniversaire de la mort de cheikh Saïd Muhammad Bin Cheikh, communément appelé Maarouf.

Aux Comores, cette nuit du Saba-wa-inshirini, ou le 27, est une grande date religieuse. Une fête qui rassemble autour du mausolée du regretté cheikh Maarouf à Moroni dans le quartier Shashanyongo, autorités religieuses, politiques et simples citoyens. Une journée particulière pour les fidèles

murids du twarikat Shadhuliya et des autres confréries présentes aux Comores. Dès la première prière de l'aube, c'est une procession interminable d'hommes et femmes, vêtus de leurs amples boubous et robes de prière, qui se recueillent devant la tombe de celui qui fut l'une des grandes figures religieuses et précurseurs du dhikri (invocation du Dieu créateur par des chants récitals).

Comme chaque année, à l'occasion du 105^{ème} anniversaire de Maarouf, une série de cérémonies religieuses est organisée dans différents villes et villages de Ngazidja et des autres îles de l'archipel. Beaucoup de nos concitoyens ainsi que

des personnes venues de la Tanzanie et d'autres contrées ont pris part à ces manifestations de prières dont la plus solennelle et la plus spectaculaire, dimanche 21 juin, honorée par la présence du ministre des Postes et Télécommunication et de la Communication, Abdourahim Saïd Bakar, qui représentait le gouvernement de l'Union à côté de plusieurs autres personnalités du pays. C'est au cours de ces cérémonies que la vie et l'œuvre de Saïd Muhammad Bin Cheikh sont rappelés à l'assistance et que des cantiques ou louanges sont dédiées à son honneur.

M.S.A.

LIRE ÉGALEMENT

Manifestation de fonctionnaires à Ngazidja

Les fonctionnaires de l'île de Ngazidja ont, une fois encore, arpenté les rues, hier, pour "montrer leur mécontentement contre la politique du pouvoir central". La manifestation a mobilisé des fonctionnaires et les membres du gouvernement de Ngazidja et des membres de l'opposition.

Lire page 3

Des gros poissons dans les mailles des filets de la Mamwe

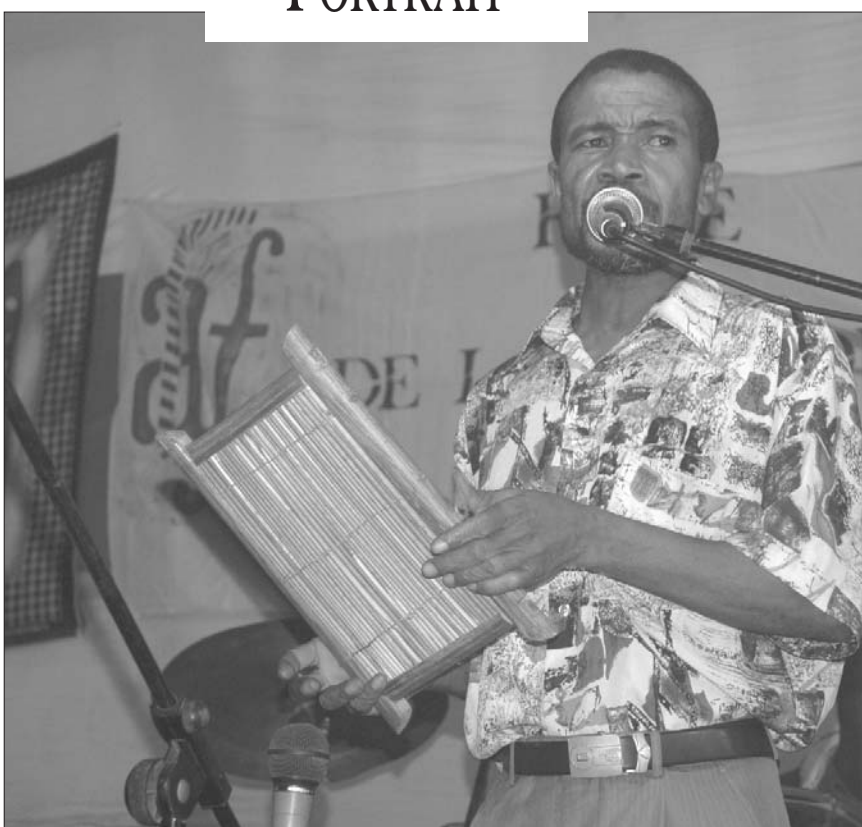
La direction régionale de la Mamwe a mis les petits plats dans les grands et M. Antoinse a eu à mobiliser toutes ses ressources dans une grande opération coup de poing pour débusquer et châtier les resquilleurs du courant électrique. Croyez-moi, les surprises sont de taille.

Lire page 3

Ousseine Badjo : Une virtuose cherche la lumière

LA fête de la musique a été célébrée à Mohéli dans la soirée du dimanche 21 juin à la Place de l'Indépendance de Fomboni où encore une fois le groupe Boinariziki et Soubi a fait un tabac grâce au célèbre duo et Ousseine Badjo qui mérite d'être considéré comme une vedette à part entière au lieu de jouer les ombres.

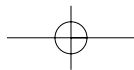
Il a commencé à jouer très tôt de la musique dans Barakani natal en animant des namandziya. Il quitte la classe de quatrième pour aller s'engager pendant près de cinq ans dans la Garde présidentielle jusqu'à sa dissolution. Il retourne à la vie civile et rencontre Boinariziki qu'on ne présente plus et accompagne le virtuose du gabusi avec un "mkayamba" tout en assurant tour à tour la chanson. Mais on dit que Badjo devait pouvoir voler de ses propres ailes.



Lire page 2

PORTRAIT





Ngazidja. Un membre de l'exécutif insulaire s'estime "trahi"

Le Commissaire à l'Équipement, à l'Énergie, aux Transports et à l'Habitat – selon l'appellation consacrée par la révision de la constitution – de l'île autonome de Ngazidja n'arrive plus à contenir son amertume. Ahmed Saandi dénonce les crocs-en-jambe et autres "pousses-toi que je m'y mette" dont il subit au sein de l'exécutif de Ngazidja. En huit mois d'exercice, il est le seul membre de l'équipe qui ne dispose pas de véhicule de fonction. Ironie du sort, il est aussi le seul à en avoir plus besoin à cause de son handicap moteur. "Des fois, je ne me rends pas au travail", a-t-il confié. Il ne peut pas continuer, dit-il, à louer des taxis pour se rendre à son lieu de travail le plus haut perché sur les hauteurs de Mapvinguni.

Seul ministre porteur de projets à son entrée au gouvernement, on lui avait attribué un local complètement délabré, sans mobilier, ni volets, ni portes. Les frais d'installation ne sont pas, à ce jour, remboursés et le commissaire aux Finances jure de ne pas ordonner leur paiement, a affirmé M. Saandi, cela malgré des lettres de mise en demeure adressées par des huissiers.

Sans faux-fuyant, le commissaire s'insurge contre ceux qui prétendent que le pouvoir de l'Union bloque les initiatives des autorités de Ngazidja. Il défie quiconque de lui apporter la preuve. Selon lui, c'est "un jeu des pouvoirs de se rejeter la responsabilité au lieu de penser aux citoyens". Par ailleurs, il dit avoir plein de choses à reprocher à certains de ses col-

lègues. "Il n'y a pas de cohésion au gouvernement, mais seulement une bande de quatre qui fait la pluie et le beau temps", a-t-il souligné avant de demander celui qui peut témoigner d'une initiative de l'île bloquée par l'Union. "On accuse l'Union et pourtant nous n'avons rien fait en transport, eau et énergie".

Bizarre!

Même le projet en étude dans son département pour une nouvelle série d'immatriculation des véhicules par région et localité "n'a pas échappé aux manœuvres de certaines autorités" de l'île. Il dit que le projet de décret a pris de la poussière sur le bureau du chef de l'exécutif jusqu'à la révision de la constitution de l'Etat, créant un vide juridique sur certaines prérogatives conférées aux îles. Pourtant, la formule a été appréciée car elle aurait facilité, selon M. Saandi, le travail des agents chargés, entre autres, de la réglementation de la circulation routière et de la sécurité des biens et des personnes. Mais une réquisition du Procureur général, près de la Cour d'Appel de Moroni, en date du 3 juin 2009, a requis le commandant de la gendarmerie de bien vouloir prendre toutes les dispositions afin d'empêcher le service des mines de procéder à l'opération d'immatriculation. Le commissaire Ahmed Saandi ne comprend pas et trouve cela curieux à partir du moment où les autorités compétentes de l'Union lui ont affirmé qu'elles n'ont pas saisi le parquet général sur cette affaire.



C'est à Paris que Mohamed Abdoulohabi a promis de faire entrer le jeune cadre Saandi dans son troisième gouvernement après avoir discuté et apprécié un paquet de projets, notamment en matière de transport, d'énergie et d'eau, que ce dernier avait élaboré avec des amis.

"Je reste malgré tout"

Une entrée qui n'a pas plu à certains proches politiques de l'autorité de l'île. Et, de surcroît, il n'a jamais eu, depuis sa nomination, le soutien du

chef de l'exécutif de Ngazidja qu'il considérait son protecteur. "Il n'a jamais montré que cela lui tient à cœur", déplore le Commissaire Saandi.

Ce dernier affirme que son bilan à la tête du département de l'Équipement, de l'Énergie, des Transports et de l'Habitat de l'île est totalement négatif pourtant ce ne sont pas les initiatives qui manquent mais les blocages systématiques de ses collègues commissaires. Il estime qu'il y a une "haute trahison" de la part du chef de l'exécutif qui lui avait

"garanti son soutien" et de la part de l'exécutif "qui avait promis de l'eau et de l'électricité à la population de l'île".

Le commissaire Saandi cite autant de projets que l'île aurait du entreprendre pour améliorer le quotidien de sa population. Il parle des études réalisées en approvisionnement en eau à partir des différents puits existant autour du Ngazidja, la mission qu'il a effectuée avec Abdoulohabi pour rencontrer Caterpillar et la société des éoliennes en France pour l'énergie, l'idée de microcentrales thermiques dans les régions, autant de projets dont le financement serait assuré par les communautés et la diaspora avec le soutien des autorités insulaires.

Cependant, malgré tout ce qu'il subit, Ahmed Saandi "n'envisage pas de quitter le navire de son ami" Mohamed Abdoulohabi. "Je n'ai aucune intention de démissionner; je dénonce juste l'attitude de servir ses intérêts personnels". Cependant, il ne se rendra pas au travail "tant que les conditions ne se seront pas améliorées". En ce qui le concerne, son ancien directeur de cabinet, estimant que son patron était "la cible d'un tir groupé" de membres l'équipe, a fini par claquer la porte (lire notre édition du 15 avril 2009).

Ahmed Saandi, qui mesure que la vie du Comorien devient de plus en plus chère, par manque de volonté des autorités, a l'ambition de se présenter candidat aux législatives pour solliciter le suffrage de sa circonscription de Mbude, au nord-ouest de Ngazidja.

M. Soilihi Ahmed

Portrait. Ousseine Badjo : sous l'ombre de boinariziki-soubi

"Bambao tsi Bambao, B a m b a o !", "Shababi Haraka", les connaisseurs de la musique traditionnelle comorienne ont sans doute compris qu'il s'agit du célèbre groupe mohélien Boinariziki-Soubi qui, en réalité, n'est pas un duo mais un trio avec Ousseine Said dit Badjo qui accompagne les deux stars avec son *mkayamba*.

Mais Badjo ne se contente pas de jouer les accompagnateurs, il met aussi la main à la pâte dans des tubes comme ceux cités et qui ont fait le tour de l'archipel et ailleurs. Il avoue que "tant qu'ils divisent leurs dividendes en trois parties égales, tout le reste n'a guère d'importance". Ousseine, le teint clair et les cheveux frisés, a vu le jour le 14 mars 1960 à Barakani, un modeste village que le colon Legrand avait édifié au milieu de sa plantation à partir d'une population qu'il avait fait venir des hauteurs d'Anjouan.

Il a commencé à jouer très tôt de la musique dans son village natal en animant des *namandziya*, une danse féminine traditionnelle, en accompagnant un certain Said Ousseine qui

jouait de l'harmonica, Badjo assurant le chant tout en l'accompagnant d'un *kapuka* (une petite boîte de conserve dans laquelle on met des petits cailloux qu'on agite pour sortir des sons divers). Malgré l'âge avancée où il a été scolarisé, il poursuivit des études jusqu'en quatrième et s'engage pendant près de cinq ans dans la Garde présidentielle.

Titres d'anthologie

Durant cette période militaire, il n'a pas perdu son goût pour le chant et c'est naturellement qu'il animait les défilés de la GP en chant.

Après avoir reçu un certain pécule, il retourne dans la vie civile et rencontre Boinariziki qui est un natif de Miringoni, un village à quelques enjambées de Barakani. Il se mit à accompagner le virtuose du *gabusi* avec, cette fois, un *mkayamba* tout en assurant tour à tour le chant. Par la suite Soubi qui est d'une toute autre région de l'île, rejoint la troupe qui devient Boinariziki et Soubi.

Sous l'impulsion de Studio 1, le groupe dépasse les frontières exigües de Mwali pour conquérir des cœurs dans l'ensemble de l'archipel et dans

les autres îles de la zone. Les albums se succèdent aux albums mais celui qui est sorti à la veille des dernières législatives avec des titres d'anthologie comme Boira Koirengu qui ont servi de chansons de marche des militants de tout les partis politiques aura marqué l'apogée du groupe, et reste la référence et même des militaires de l'Union africaine ne maîtri-

sant pas la langue, avaient pronostiqué une large victoire de Boira ! Malgré un succès indéniable, les membres du groupe ne sont pas à l'abri du lendemain. Badjo regrette non seulement le fait que l'Etat comorien ne subventionne pas ses artistes mais lors de leurs invitations à l'extérieur, les fonctionnaires chargés de l'organisation, ne leur versent pas la totali-

té de leurs droits.

Il est aussi amer que leurs chansons passent à longueur de journée dans des Radio Mayotte et même de France sans qu'aucun sou ne leur soit versé comme l'exige la loi française sur les droits d'auteurs.

Ses propres ailes

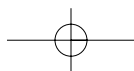
Aussi pour pouvoir subvenir (aux besoins de sa famille femme et six enfants), Ousseine Badjo est ouvrier dans la boulangerie de Mohamed Ali Said, réparateur de pneus, cordonnier et ouvrier peintre dans le bâtiment.

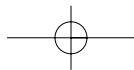
Le succès de Boinariziki et Souka ne lui faisant pas tourner la tête, Badjo fait du chant dans "Safinati Salama", un groupe de la banlieue poussiéreuse de Fomboni spécialisé dans le "wadaha" et "manguta", où il croise, quelques fois sur scène, son compère Soubi.

En tout, Badjo qui fait beaucoup pour la chanson traditionnelle mohélienne, mérite mieux d'être que l'homme de l'ombre des deux grands qu'il semble condamné à y vivre.



Mohamed Nassur





Fichier de la Fop : Séparer le bon grain, n'est pas jeter l'ivraie

Le chef de l'Etat a fait savoir dans son dernier discours à la Nation qu'il est temps d'unifier la Fonction publique et de passer au crible les employés de l'Etat. C'est bien la mission confiée à la Haute autorité de la fonction publique depuis qu'elle est instituée, il y a de cela deux ans. Mais, subitement, comme s'il s'agissait d'un nouveau précepte, la chose semble prendre certains de court.

Ce qui se passe actuellement au bureau de la haute de la fonction publique Hafp, c'est précisément ce qui était prévu de se passer dès le lendemain du jour où celle-ci a été mise en place. C'est-à-dire un travail de réflexion dans le cadre de ce que les fonctionnaires de cet organe appellent la "consolidation du fichier des employés de l'Etat". Mis à plat, ce terme ne contredit pas entièrement les présages alarmistes des manifestants de mardi dernier, qui scandaient "Touche pas à mon emploi !". Car, à vrai dire, l'effectif des agents de la Fop est bien en passe d'être revu à la baisse, suite à l'examen par la Hafp des cadres organiques de l'Etat, proposés par les autorités fédérales. Ceux-ci fixent en effet le seuil optimal des postes à préserver dans l'emploi public, pour le fonctionnement correct de l'administration et des services publics nationaux.

Évalués encore sans exactitude à près de... 12 000, les employés de l'Etat comorien devront passer à 9 000 à l'issue de ce travail. Ou, moins enco-

re, à en croire le secrétaire exécutif de cette institution de contrôle et de régulation de l'emploi public, Cheikh Allaoui : "9 000 agents auraient largement suffi avec les institutions régies par l'ancienne Constitution de 2001. Mais maintenant que les superstructures sont encore réduites, ce chiffre s'avère encore en deçà des besoins réels."

Moins de 9 000 employés peuvent suffire pour faire fonctionner l'Etat, alors qu'on est actuellement à 12 000 ! L'on se demande alors comment on atteint ce chiffre. Cheikh Allaoui a son idée : "La constitution de 2001, avec ses quatre ministres de la Fop, avait rendu difficile une gestion centralisée des agents de l'Etat. Le fait que tout le monde pouvait recruter a été un véritable problème. Les entités insulaires étaient même arrivées à créer des postes de bénévoles, un titre tout à fait nouveau dans notre nomenclature! C'est vrai qu'en principe ceux-ci ne sont pas payés, mais ils étaient là (ou sont encore) dans l'espoir qu'ils seront un jour recrutés."

Recrutement à tout va ici et là-bas...

Et vraisemblablement, il y en a eu qui ont effectivement su se faufiler à travers les mailles, et décroché un contrat d'embauche renouvelable. Si le secrétaire exécutif de la Hafp dit ne pas détenir de chiffre exact sur le nombre actuel des travailleurs de l'Etat, c'est bien parce que ces contrats tombent effectivement à flots, partout, dans l'administration, les autres services publics ainsi que dans les sociétés d'Etat. Un recrute-

ment massif qui n'est donc pas le seul apanage des pouvoirs insulaires, mais de l'autorité fédérale aussi. Mais d'un côté comme de l'autre, le gonflement de la masse salariale, conséquence directe de cette situation, marche de pair avec un désordre administratif et budgétaire notoire, ainsi décrit par Cheikh Allaoui : "C'est un véritable désordre qui est semé dans la gestion de l'emploi public. Le système de la Fonction Publique à plusieurs vitesses rendait difficile la mobilité des agents, à cause du fait que celui qui a par exemple été déplacé de l'île à l'Union n'était souvent pas accompagné de son poste budgétaire. Mais, pire encore, il était tout de suite remplacé par un autre ; d'où un accroissement incessant des postes d'emploi, le plus souvent inutiles."

Du calme, on y pense!

Ainsi donc, un nettoyage des lieux s'avère inéluctable. Cependant, un brin de compassion semble en même

temps saisir les autorités, à l'égard de ces milliers de gens qui seront tôt ou tard mis au chômage, après s'être débrouillés du mieux qu'ils ont pu pour biaiser un système éternellement faillible, et y trouver leur compte. Il semble alors, d'après la même Hafp, que "l'Etat y pense bien". Et c'est du reste en vue d'éviter ce dommage qu'"il (l'Etat) a demandé à nos partenaires financiers, le Fmi et la Banque mondiale, de l'aider à résoudre ce problème". Sans plus de précisions.

En vérité, tout ceci pourra à l'avenir

être évité, si cette Haute autorité assume pleinement son rôle, et si l'autorité exécutive lui offre son soutien dans ce cadre. Cette clause de bonne gouvernance requiert comme mécanisme pratique ceci : quelle qu'elle soit, l'autorité publique qui veut employer soumet son projet à la Hafp, et ce sera cette dernière qui procédera au recrutement, à travers un concours ou un examen du dossier. Comme cela, et à partir de là, peut-être que dans l'avenir personne ne sera plus mise en doute dans son emploi.

Sardou Moussa



Cheikh Allaoui



Entrée du ministère de la Fonction publique

Des gros poissons dans les mailles des filets de la Mamwe

Depuis le 15 de ce mois, la direction régionale de la Mamwe a mis les petits plats dans les grands et M. Antoisie a eu à mobiliser toutes ses ressources dans une grande opération coup de poing avec comme objectif principal, débusquer et châtier les resquilleurs du courant électrique. L'opération dans un premier temps avait ciblé les villages de Djoiezi, Bandarsalama, Bangoma, Mbatse et quelques quartiers de Fomboni dont celui de la Colas. Quelques petits consommateurs ont été dénichés et sommés de payer leurs amendes dont la plupart s'y sont acquittés sur le champ. Mais la surprise est venue de Bandarsalama où un député de l'assemblée sortant de l'Union a été pris en flagrant délit par les agents de la Mamwe. Mais aussi et surtout dans le quartier de la Colas où un magistrat et un haut fonctionnaire de la finance locale – s'il vous plaît – ont été pris la main dans le sac.

Selon le directeur Antoisie, tout ce beau monde ne s'est pas prié pour

payer son amende en espérant pouvoir garder leur honneur sauf. Ahmed Ibrahim, responsable de la maintenance des compteurs prépayés, nous a affirmé que leur flair était attiré par le fait qu'ils ont remarqué que certains clients depuis qu'ils sont détenteurs des compteurs prépayés, se sont mis à mettre des recharges très faibles croyant être à l'abri des contrôles des agents de la Mamwe. Des agents de renseignements à l'instar des services spéciaux, vont dans les jours à venir être recrutés pour encourager la délation des resquilleurs du courant électrique moyennant 10.000 francs à chaque délation, insiste Bianrif Tarmidhi responsable de la communication et statistiques, déterminé lui aussi à mener la vie dure aux resquilleurs. Antoisie, concluant notre entretien, est déterminé à ne pas faire d'état d'âmes dans cette bataille engagée contre les resquilleurs et s'assure du soutien total de ses agents dans ce combat.

Nassur

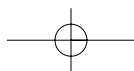
Manifestation des fonctionnaires de Ngazidja

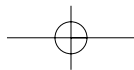
Une semaine après la première manifestation, les fonctionnaires de l'île de Ngazidja ont, une fois encore, arpenté les rues de la capitale, hier, lundi 22 juin, pour "montrer leur mécontentement contre la politique du pouvoir central". La manifestation a mobilisé les fonctionnaires et les membres du gouvernement de Ngazidja. Des membres de l'opposition avaient, eux aussi, rallié le mouvement. Selon Djoumoi Saïd Abdallah, membre de la commission organisatrice de la manifestation, la marche avait pour objectif de "défendre les droits des travailleurs". Après le coup d'envoi, donné depuis la place de l'indépendance, la marche s'est poursuivie, entre lecture de sourates et slogans contestataires, jusqu'au siège de la cour constitutionnelle, pour "dénoncer", selon les organisateurs de la marche, les agissements. La marche a ensuite marqué un temps d'arrêt

devant les bureaux de la vice-présidence en charge des Transports et du Tourisme. Occasion pour Sitti Saïd Hassan, d'entrer en scène. Haranguant devant une foule massée devant le siège de la vice-présidence,

elle a fait écho de la peur "ressentie", selon elle, par justifiée, selon toujours elle, par les discours incriminant les travailleurs venus de la fonction publique des îles".

Kamardine Soulé





SOCIÉTÉ

La région entend tirer le meilleur parti de ce rendez-vous qui devra notamment faire le point sur les transformations survenues dans l'enseignement depuis plus de dix ans, mais aussi examiner les aspects de cette nouvelle dynamique qui détermineront la liste des priorités pour le développement des politiques et institutions d'enseignement supérieur.

Les pays de la région ont rendez-vous en Tanzanie du 23 au 27 juin pour se préparer en vue de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur prévue pour se tenir à Paris du 6 au 8 juillet prochain. La délégation comorienne à cette réunion préparatoire de Zanzibar, conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, comprend notamment un représentant de l'Université des Comores et le directeur de l'enseignement supérieur.

Vers la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur Les pays de la région se préparent en Tanzanie

Organisée par l'Unesco (organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la science et la culture) cette réunion préparatoire vise à mieux cadrer les objectifs à défendre lors du grand rendez-vous pour le savoir dans la capitale française. En effet, tous les pays, toutes les régions entendent tirer le meilleur parti de ce rendez-vous pour le savoir qui va se tenir au siège de l'Unesco à Paris. Cette conférence mondiale sur l'enseignement supérieur devra notamment faire le point sur les transformations survenues dans l'enseignement depuis la Conférence mondiale de 1998, mais aussi examiner les aspects de cette nouvelle dynamique qui détermineront la liste des priorités pour le

développement des politiques et institutions d'enseignement supérieur. La Conférence va réaffirmer l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche pour "relever les défis mondiaux, ainsi que pour construire des sociétés du savoir plus inclusives, équitables et durables", espère-t-on.

Mieux répondre à l'évolution des besoins du marché du travail

On attend de cette prochaine conférence qu'elle définisse des actions concrètes destinées à garantir que le secteur de l'enseignement supérieur réponde à la fois aux objectifs nationaux de développement et aux aspirations des individus. On souhaite

qu'elle va donner la possibilité aux principales parties prenantes de renouveler leur engagement en faveur du développement de l'enseignement supérieur et d'adopter des recommandations orientées vers l'action qui permettront à l'enseignement supérieur et à la recherche de mieux répondre à l'évolution des besoins du marché du travail et aux exigences multiples et croissantes de la société.

Des thèmes comme "l'enseignement supérieur face aux défis mondiaux" seront débattus, ce qui devait permettre aux participants de réaffirmer le rôle de premier plan que peut jouer l'enseignement supérieur dans la maîtrise des enjeux de portée mondiale comme l'élimination de la

pauvreté, l'éducation pour tous ou encore le développement durable. Devront être pris des engagements en faveur de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'égalité entre les sexes.

Tribune mondiale destinée à promouvoir les idées nouvelles, la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 fera le point sur les progrès réalisés, étudiera les nouvelles dynamiques et leurs implications politiques et recommandera des mesures concrètes à adopter pour atteindre les objectifs de développement nationaux et satisfaire les aspirations des individus.

Pétan

Tropique Urgence, une Ong comorienne pour la cause écologique

Créée en 2008 à Moroni, Tropique Urgence est une Ong à vocation écologique. L'organisation réunit à son sein, une vingtaine de membres actifs. Elle est fondée par des universitaires, venus d'horizons différents (biologie, géologie, géographie, économie...), et par d'autres activistes de la cause environnementale. Pour "avoir compris l'urgence que suppose la protection de l'environnement pour un pays comme les Comores, plus vulnérable de par son insularité", les membres de cette ong se sont donnés pour première mission la vulgarisation auprès des plus jeunes des enjeux écologiques actuels.

Premier "grand projet"

"Nous essayons, à travers nos programmes, organisés autour des conférences et des visites des sites, de démontrer aux jeunes, par exemple, combien la conservation d'un écosystème marin comme les forêts de mangroves est intrinsèquement liée à notre propre survie", a soutenu Ibrahim Omar Abdullah, secrétaire général de l'association, chargé aussi de la communication et de la formation. Pour l'année 2008, l'association avait mis sur pied une vaste campagne de sensibilisation sur le thème "la biodiversité et sa conservation". Des "classes vertes" organisées conjointement avec des établissements publics et privés, ont pu avoir lieu sur les sites comme dans la forêt de mangroves située à Vwadju. "Le vrai message des ces visites, c'était de faire comprendre à ces enfants que l'homme n'est qu'en fait un élément d'une chaîne plus vaste. Qu'il y a très longtemps, l'homme avait

continué de puiser de la nature les ressources, sans vraiment se soucier qu'elles étaient épuisables, et que leur conservation allait de sa survie", a déclaré le chargé de la formation. Il espère que ces visites vont développer, chez les jeunes, des vocations dans les domaines d'étude de l'environnement.

Pour ce qui est des projets futurs, l'Ong compte assurer l'encadrement des élèves, sur différentes disciplines, dans huit établissements scolaires à Ngazidja, six à Anjouan et quatre à Mohéli. L'association a déjà élaboré son premier "grand projet", qui

a pour cible, les forêts de mangroves menacées. S'il trouve les financements nécessaires à sa réalisation, le projet permettra de sortir cinq sites de forêts de mangroves, situés au nord et sud de la Grande Comore, de leur état de destruction avancée.

Il faut dire que le rôle de barrière naturelle contre la montée des eaux de la mer que joue cette végétation constitue un argument de poids pour qu'on s'intéresse beaucoup plus d'avantage à son sort. "Parce que cela y va de notre survie, en tant qu'insulaires".

Kamardine Soulé



Elevage . Insémination artificielle : début des opérations à Ndzuanani

Deux cents femelles bovines sont retenues au niveau de l'île pour être inséminées grâce à des recettes propres de l'Association comorienne pour le développement de l'élevage (Acde), et un prêt du projet Sanduk de Mironsty. L'insémination ainsi qu'un suivi médical de l'animal tout au long de la gestation coûtera à l'éleveur la bagatelle de 35 000 francs. D'après les autorités de l'île, cette opération participe d'une politique générale de réduction de la pauvreté car "elle doit permettre l'obtention d'espèces "bien-portantes" et "bien proportionnées", gages d'une rentabilité plus accrue".

Depuis le début de la semaine dernière, l'Association comorienne pour le développement de l'élevage (Acde), en collaboration avec le commissaire anjouanais de l'Agriculture et de l'Elevage, sont à pied d'œuvre. Deux cents femelles bovines sont retenues au niveau de l'île pour être inséminées. Un projet financé par les recettes propres de l'Association d'une part, et d'autre part grâce à un prêt du projet Sanduk de Mironsty. Les vétérinaires de l'Acde sillonnent donc actuellement Ndzuanani dans le but d'identifier et de faire subir un traitement spécial aux animaux devant être fécondés artificiellement, et à d'autres, qui le seront naturellement. Les éleveurs de Ouani, Mutsamudu, Mironsty, Bazimini et Mremani sont, entre autres, les heureux bénéficiaires de cette opération.

A ce stade, Abdourohmane Soulaïmane Abderemane, directeur de l'Elevage à Anjouan, assure que toutes les conditions sanitaires sont réunies pour commencer à déposer la semence dans les voies génitales des vaches choisies. "Nous avons mis à la disposition des femelles réceptrices de ces semences une couverture sanitaire rigoureuse étant donné

qu'il peut y avoir des répercussions après l'opération, tel l'éventuelle apparition d'une pathologie postopératoire", fait-il savoir. Il précise en outre que ces animaux devront bénéficier d'un suivi particulier, notamment dans leur mode d'alimentation, appelé à devenir plus rigoureux. L'insémination ainsi qu'un suivi médical de l'animal tout au long de la gestation coûtera à l'éleveur la bagatelle de 35 000 francs. D'après les autorités de l'agriculture et de l'élevage de l'île, l'insémination artificielle du cheptel bovin participe d'une politique générale de réduction de la pauvreté. En effet, cette technique de croisement des races animales permettrait l'obten-

tion d'espèces "bien-portantes" et "bien proportionnées", gages d'une rentabilité plus accrue.

La semence apportée de Tanzanie pour l'opération en l'occurrence proviendrait de la race frisonne, particulièrement reconnue pour ses qualités laitières. Mais l'insémination artificielle concerne présentement les vaches uniquement. Pour les chèvres, la technique de "mise en chaleur" de l'animal permettra, d'après le vétérinaire Soulaïmane, une stimulation de la bête à vouloir être fécondée naturellement par les boucs. Deux procédés aux résultats différents, mais tous deux appelés à relancer la reproduction du cheptel bovin comorien. **SM**



Consulter notre site
www.alwatwan.net

